

22<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ  
INTERNATIONALE ARTHURIENNE,  
22<sup>nd</sup> CONGRESS OF THE  
INTERNATIONAL ARTHURIAN SOCIETY  
Rennes 2008



**Actes**

**Proceedings**

Réunis et publiés en ligne par  
Denis Hüe, Anne Delamaire et Christine Ferlampin-Acher

POUR CITER CET ARTICLE, RENVOYER À L'ADRESSE DU SITE :

[HTTP://WWW.UHB.FR/ALC/IAS/ACTES/INDEX.HTM](http://www.uhb.fr/alc/ias/actes/index.htm)

SUIVIE DE LA RÉFÉRENCE (JOUR, SESSION)





## Tableaux d'époque : les *Tristan* en vers de Béroul et de Thomas

Voici qui amène à parler du « réalisme ». Les *Tristan* sont des documents de premier ordre, mais il faut prendre garde, car le monde qu'ils décrivent est à la fois chimérique et vrai.  
(J.-Ch. Payen)<sup>1</sup>

### I. Introduction

En me proposant de placer le texte arthurien dans son contexte historique et social, j'ai été amenée à constater qu'il est impossible de trancher en faveur du réalisme ou de l'imaginaire, de la peinture de la société du temps ou de la fable (du mythe) qui, certes, porte en soi sa propre vérité symbolique qui a tendance à se donner pour vérité historique. Il est vrai, aussi, que l'histoire du Moyen Âge repose en grande partie sur les textes qui nous ont été transmis (et ne pas l'oublier, les fouilles archéologiques, car l'histoire, c'est-à-dire, les chroniques comprennent elles aussi leur part d'imaginaire).

Il faut éviter, par la même occasion, « le piège dans lequel tombe toute sociologie hâtive qui cherche dans les formes artistiques le reflet d'une idéologie<sup>2</sup> ». Ce type d'analyse peut être pertinent (l'art pouvant être l'application d'une idéologie même si non consciente), mais l'image que nous transmet *Tristan*, par exemple, semble n'être que celle des obsessions de son auteur nourri de textes, toujours (Geoffroy de Monmouth, Wace, André le Chapelain, les troubadours). D'autre part, l'histoire pèse peu face aux mythes.

---

<sup>1</sup> Dans l'introduction de son édition de *Tristan et Yseut*, Paris, Garnier, 1974, p. XIII.

<sup>2</sup> WIRTH J., *L'image médiévale. Naissance et développement (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, p. 13.

POUR CITER CET ARTICLE, RENVoyer À L'ADRESSE DU SITE :

[HTTP://WWW.UHB.FR/ALC/IAS/ACTES/INDEX.HTM](http://www.uhb.fr/alc/ias/actes/index.htm)

SUIVIE DE LA RÉFÉRENCE (JOUR, SESSION)

Tristan a-t-il existé, a-t-il été un personnage historique ? J.-C. Payen place Tristan et Yseut à l'époque d'Arthur, dans un temps historique réel. « Il est possible que Tristan ait été un personnage historique du Cornwall, comme semblerait le démontrer son pilier funéraire, entre Tintagel et Bodwin, où il est dit 'fils de Conoworus', autrement dit Konowor, autre nom du roi Marc. Quoi qu'il en soit, la légende l'a assimilé au héros irlandais Diarmaid, amant de Grainné.<sup>3</sup> », nous dit Jean Markale, et la mythologie des anciens Celtes a été reprise, « acclimatée », non seulement par la hagiographie et les contes folkloriques, mais aussi par la légende arthurienne<sup>4</sup>.

Comme le titre l'indique, ces héros, « êtres particuliers » donnent « la mesure du social dans le roman<sup>5</sup> », grâce à la vision du monde personnelle de l'auteur.

Ce qu'il faut saisir, tout en tenant compte de l'écart entre l'œuvre littéraire et la réalité quotidienne, c'est que le code de la chevalerie, avec ses trois grands principes (fidélité à la parole donnée et loyauté vis-à-vis de tous, générosité, protection et assistance envers ceux qui en ont besoin, obéissance à l'Église, défense de ses ministres et de ses biens) diffère d'une œuvre à l'autre, se transforme tout au long du siècle<sup>6</sup> (XII<sup>e</sup>, en occurrence).

Enchaînement de tableaux, susceptibles de variations ou d'adjonctions, la légende de Tristan et Yseut nous offre, comme des pièces d'un puzzle immense, des moments surpris dans la vie au château au XII<sup>e</sup> siècle.

## II. Tableau/ Cadre. Espace de l'ordre/ Espace du désordre

Les auteurs (Béroul et Thomas) placent l'action, du point de vue géographique, dans des endroits connus à l'époque et que l'on s'efforce

---

<sup>3</sup> MARKALE J., *Petit dictionnaire de mythologie celtique*, Paris, éd. Entente, 1995 (1<sup>e</sup> éd. 1986), p. 200. Voir aussi p. 201 et 219-220.

<sup>4</sup> Cf. WALTER Ph., « La tête coupée du Morrois », dans *De l'aventure épique à l'aventure romanesque* (Mélanges offerts à André de Mandach), Peter Lang, 1997, p. 248.

<sup>5</sup> ZÉRAFFA M., *Roman et société*, Paris, PUF, 1971, p. 35.

<sup>6</sup> Cf. M. PASTOUREAU, *La Vie quotidienne en France et en Angleterre au temps des chevaliers de la Table Ronde*, Paris, Hachette, 1976, p. 42-45.

d'identifier, tels Lidan (Lidford), Lancien (Lantyan), Horlande (Old Head), Galloway, Les Blanches Landes et, surtout Londres sur la Tamise<sup>7</sup> :

« Ço est l'entree de Tamise.  
Vait amunt od sa marchandise :  
En la buche, dehors l'entree,  
En un port ad sa nef ancee ;  
A son batel en va amunt  
Dreit a Londres, desuz le punt ; - » (Thomas, v. 2643-2648)<sup>8</sup>

Ces points servent uniquement de repère. Ce qui intéresse surtout c'est ce dualisme fondamental culture – nature qui, selon Jacques Le Goff<sup>9</sup>, s'exprime « à travers l'opposition entre ce qui est bâti, cultivé et habité (ville – château – village ensemble) et ce qui est proprement sauvage (mer, forêt, équivalent occidentaux du désert oriental), univers des hommes en groupe et univers de la solitude. » J'irais plus loin en affirmant que cela pourrait être une autre expression du manichéisme au moyen âge.

**Le château**, on le sait, désigne à l'époque médiévale, une ville fortifiée. Pour se rendre subrepticement sous la fenêtre de la chambre royale, Tristan va s'introduire dans la ville, annoncé par le cor des gardes, jusqu'au donjon adossé à la muraille par une porte qui donne sur les douves qu'il connaît bien :

« Il decent jus, entre en la vile.  
Les gardes cornent a merville.  
Par le fossé dedenz avale  
Et vint errant très qu'en la sale.  
Mot par est mis Tristran en fort.  
A la fenestre ou li rois dort  
En es venuz... » (Béroul, v. 2428-2434)

Le château proprement dit, le palais de Marc, est loin de l'idée qu'on pourrait s'en faire aujourd'hui ; assez archaïque, avec la palissade qui le ceint (et non des remparts), la salle commune où le roi tient conseil, rend justice, reçoit hôtes, en bas, et la chambre royale et les chambres privées, en haut. Le plancher en est jonché de lattes de roseaux, sous lequel court un

---

<sup>7</sup> Pour les détails, voir les notes que donne J.-C. Payen dans son édition.

<sup>8</sup> p. 229. Toutes les citations sont prises à l'édition de J.-C. Payen.

<sup>9</sup> *L'imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985, p. 74.

ruisseau : « commode tout-à-l'égout », mais aussi voie de communication des amants (par des bouts de bois taillés)<sup>10</sup>.

**La salle**, jonchée d'herbes odorantes (chassant les odeurs fortes des mets), et non de tapis, a les murs tendus de drap, de tapisserie ou de fourrures. Chez Bérroul, les murs sont ornés de fresques : « A la chambre peinte s'en vont » (v. 523).

**La chambre**, endroit privé, est isolée de la salle par une cloison ou une simple tenture (Vendôme, Troyes) ; cela annule toute idée de secret, ou, comme le disent si bien Philippe Ariès et Georges Duby, « ... si vie privée signifie secret, ce secret, nécessairement partagé par tous les membres de la maisonnée, était fragile, vite éventé ; si vie privée signifie indépendance, cette indépendance était elle aussi collective<sup>11</sup> » :

« Brengain s'en ist les sauz par l'us.

Tristan estoit a la paroi :

Bien les oiet parler au roi. » (Bérroul, v. 503-505)

Cette répartition de l'espace est également responsable d'une promiscuité inconcevable de nos jours (c'est pourquoi le terme semble bien fort). Le devoir d'hospitalité impose l'entassement des lits par chambre et parfois on y dort à deux (du même sexe) dans un même lit ; les femmes sont exhibées devant les hôtes, amis ou étrangers pour ajouter la gloire familiale à la gloire guerrière.

La fonction de Tristan à la cour et surtout la parenté lui assurent un privilège important : celui de coucher dans la chambre royale : « Rois, Tristan gist devant ton lit » (Bérroul, v. 629) ; « Entre son lit et cel au roi / Avoit bien le lonc d'une lance » (Bérroul, v. 668-669) Ce privilège peut lui être retiré ou accordé de nouveau :

« Li rois li a doné congié

D'estre a la chambre : es le vos lié. » (Bérroul, v. 543-544)

Dans le lit somptueux de Marc on dort nus<sup>12</sup> :

« Virent l'autrier Yseut la gente

Ovoc Tristan en tel endroit

Que nus hom consentir ne doit,

Et plusors fois les ont veüs

---

<sup>10</sup> Cf. PAYEN J.-C., *op. cit.*, p. XIV-XV.

<sup>11</sup> Histoire de la vie privée. 2. De l'Europe féodale à la Renaissance, Paris, Seuil, 1999 (1985), t. 2, p. 506.

<sup>12</sup> Sur la nudité voir plus de détails dans ARIÈS Ph. et DUBY G., *op. cit.*, p. 520-521.

El lit roi Marc gezir toz nus ; » (Béroul, v. 564-568)

Ce qui nous amène à l'épisode de la forêt du Morrois où le roi Marc surprend les amants endormis, vêtus, l'épée placée entre eux. La chemise d'Yseut et les braies de Tristan disculpent aux yeux du roi les deux amants ; mais ce n'est que « le paraître » et c'est aussi un tableau que le roi interprète selon son désir. Il désire cette vérité comme moins compromettante pour lui et répondant à la sincère affection qu'il éprouve pour Tristan et pour Yseult. Béroul le souligne :

« Sa chemise out Yseut vestue :  
Së ele fust icel jor nue,  
Mervelles lor fust meschoiet. » (v. 1780-1783)

Au château, bien sûr, abrité, protégé, défendu, s'oppose la forêt où guette à chaque pas le péril des animaux sauvages ou des brigands (en l'absence des prisons), mais aussi endroit protecteur, refuge des amants et des ermites. Cette ambivalence de l'espace est clairement mise en relief par Béroul surtout.

**La forêt de Morrois** (*Morrois* en original), au sud de Tintagel, existe toujours et jouit d'un microclimat d'une douceur extrême, même en hiver<sup>13</sup>. Elle permet aux amants d'y mener une vie tout ce qu'il y a de domestique, touchante dans sa simplicité : Yseut, restée au foyer, avait attendu avec impatience et inquiétude le retour de Tristan, toute absence prolongée, avec ses implications de danger mortel, la troublant profondément. Tristan, rompu par la fatigue de la chasse au cerf (*tot m'en duel*), ne désire pas décrire sa journée, mais dormir (*dormir me vel*) (v. 1770-1773).

Cette forêt va devenir mythique en fixant des « réalités d'ordre légendaire plus que des caractéristiques géographiques ou toponymiques précises<sup>14</sup> », car des traces de son existence mythique se retrouvent en divers endroits du monde celtique. Ce que Béroul introduit, pour souligner le mythe, c'est le symbole de la scène des amants endormis. Mais il serait pousser trop loin en affirmant, comme le fait D. Poirion, que « les vêtements sont à eux seuls l'expression de cette absence de désir charnel<sup>15</sup> ».

---

<sup>13</sup> Note 46, dans PAYEN J.-C., *op. cit.*

<sup>14</sup> WALTER Ph., *Le Gant de Verre. Le mythe de Tristan et Yseult*, Poiré-sur-Vie, éd. Artus, 1990, p. 211.

<sup>15</sup> POIRION D., *Résurgences*, Paris, PUF, 1986, p. 90-91.

La forêt, « espace du désordre, de l'angoisse et du désir » (G. Duby) est synonyme ou symbole de sauvagerie où manque jusqu'au moindre confort quotidien (pain, sel, habits) ; mais elle permet un retour à l'ordre, sur un plan supérieur, des héros. Contre-valeur de la cour, la forêt est aussi un pendant valorisant.

**Le verger**, par contre, en est un du privé (permettant aux amants de se retrouver) et de la séduction, mais, malgré certaines affirmations<sup>16</sup>, peu protecteur des regards indiscrets et hostiles – voir, chez Béroul, l'épisode du pin et de la fontaine (le rendez-vous épié). La nature y semble exubérante (aloès, muscade, myrrhe, encens, poivre, camphre, santal, plantes aromatiques ou médicinales), ajoutant au sentiment les sensations. Sis hors du mur d'enceinte, près du donjon, c'est aussi un lieu de promenade et de loisir (ou un lieu fournisseur de fruits, légumes, vin, eau fraîche, herbes aromatiques, plantes hostiles et médicinales)<sup>17</sup>.

« Le verger bien clos, *hortus conclusus*, avec son mur parfois *bataillé* (crénélé), sa fontaine décorée, ses treilles, ses loges, ses *coignarts* de bois, sa nature domestiquée, apprivoisée, découpée en petits carreaux, ses bancs et ses galeries : au témoignage de la littérature et de l'iconographie, lieu par excellence du repos, de la liesse, des chansons et des caroles, des amours ouvertes ou discrètes, des débats et des ébats, mais aussi symbole de la Vierge et de la virginité, figure du paradis perdu, à l'abri des tumultes et des périls qui viennent sans cesse perturber le monde extérieur. (Élisabeth Zadoura-Rio)<sup>18</sup> »

Autre composante de l'espace médiéval, *le gué* revêt des significations précises. Lieu de passage, certes, mais aussi frontière (entre deux rivages ou deux mondes) et cadre obligé de rencontres guerrières ou de procédures judiciaires. Il est très important dans le *Tristan* de Béroul, dans l'épisode (tableau) d'Yseut au Mal Pas (nous y reviendrons).

L'espace s'élargit, car s'y ajoute *le voyage*, chez Thomas, et *la navigation*. Le départ d'Yseut accompagnant Kaherdin (v. 2791-2809) et la tempête et le calme plat avant d'aborder (2859-2944) permettent à l'auteur d'étaler ses connaissances (rhétorique, art de la navigation) et, qui sait, peut-

---

<sup>16</sup> « le verger des amants est surtout un lieu protecteur », Danielle Régnier-Bohler, dans ARIÈS Ph. et DUBY G., *op. cit.*, p. 313.

<sup>17</sup> Cf. PASTOUREAU M., *op. cit.*, p. 54-55.

<sup>18</sup> Dans ARIÈS Ph. et DUBY G., *op. cit.*, p. 433-434.



être même une expérience vécue, mais une connaissance précise (même si livresque) de la géographie :

« Curent la lungur de la mer,  
La cote estrange en costeiand  
Par devant le port de Wizant,  
Par Buluingnë et par Treisporz. (...)  
Passent par devant Normendie. » (Thomas, v. 2804-2807 ;  
2810)

Dans ces conditions naturelles s'ordonne la vie sociale : suzerain, vassaux, marchands humbles, femmes, ermites.

### Suzerain-vassaux

On connaît bien les rapports entre suzerain et vassal et toute la symbolique liée aux pratiques répondant à un système idéologique précis (*osculum*<sup>19</sup>, *immixtio manuum*, *festuca*) et se développant nécessairement en présence d'une assistance assurant, comme le remarque Jacques Le Goff<sup>20</sup>, un espace symbolique correspondant à l'espace matériel symbolique. Cette assistance est indispensable lors des tournois :

« The knights planned an imitation battle and competed together on horseback, while their women-folk watched from the top of the city walls and aroused them to passionate excitement by their flirtations behaviour.<sup>21</sup> »

Le bachelier, dont Tristan, n'a pas de fief, donc, il dépend absolument de son seigneur pour subsister ; pour s'en aller, il faut qu'il mette en gage son équipement (son seul bien) :

« Bien sai, n'i osez mais remaindre.  
Fors a vos ne sai a qui plaindre.  
Bien sai que mot me het li rois.  
Engagiez est tot mon harnois. » (Béroul, v. 180-183)

La générosité du suzerain est légendaire et récompense la vaillance et la loyauté des chevaliers (« each rewarded with a personal grant of cities, archbishoprics, bishoprics and other land possessions<sup>22</sup> »).

---

<sup>19</sup> Voir DURAND G., *Speculum juris* (1271, remanié en 1287).

<sup>20</sup> *Pour un autre moyen âge*, Paris, Gallimard, 1977.

<sup>21</sup> MONMOUTH Geoffroy of, *The History of the Kings of Britain*, London, Penguin Books, 1966, p. 230.

<sup>22</sup> *Ibidem*.

Leur départ au combat, au tournoi, ou tout simplement en quête d'aventure demande qu'ils revêtent leur armure : monter à cheval devient une entreprise difficile, mais facilitée par l'existence, à la place du perron, d'une haute pierre : détail, insignifiant peut-être, mais éclairant (« Sor le perron de marbre bis / Tristan s'apuie, ce m'est vis. » (Béroul, v. 214-215)), même si, dans ce cas précis, Tristan en use comme appui.

La supériorité ressentie par cette classe sociale, inspirée par la spécialisation militaire, par les consignes morales, tout un code, n'empêche l'ignorance des choses qui de nos jours sont si simples : ni Tristan ni Marc ne savent écrire ; Tristan va demander au roi de dicter une lettre de réponse :

« Un autre brief reface faire,  
Si face escrire tot son plaie. » (Béroul, v. 2390-2391)

En recevant la lettre écrite par Ogrin, le roi Marc, qui ne sait pas lire, se la fait lire par le chapelain, en présence de ses vassaux qu'il convoque :

« Li rois esvelle son barnage.  
Primes manda le chapelain.  
Le brief li tent qu'a en la main.  
Cil fraint la cire et lut le brief. » (Béroul, v. 2483-2486)

## **Femme**

La hantise de la féminité est un fait, entretenue comme elle l'était au XII<sup>e</sup> siècle, par les chansons des troubadours.

La beauté est considérée comme le reflet de la beauté intérieure et c'est elle qui déclenche l'amour. Celle d'Yseut est établie en quelques mots et n'a pas besoin d'être rappelée tout le long du texte de Béroul ; elle réside surtout dans ses cheveux d'or :

« Si chevel hurtent a ses piez,  
D'un filet d'or les a trechiez.  
Qui voit son cors et sa fachon,  
Trop par avroit le cuer felon  
Que nen avroit de lié pitié. » (Béroul, v. 1123-1128)

Objet de tentation, ils seront enfermés dans une guimpe<sup>23</sup>.

La beauté d'Yseut aux Blanches Mains et surtout son nom font que Tristan accepte de l'épouser :

« Car Ysolt as Blanches Mains volt  
Pur belté e pur nun d'Isolt.  
Ja pur belté quë en li fust,  
Se le nun d'Isolt nê ouïst,  
Ne pur le nun senz la belté  
N'en ouïst Tristans volenté. » (Thomas, v. 249-254)

La femme, idole, magicienne, sorcière, fée est redoutable et dangereuse. « Le philtre que boivent soi-disant par mégarde Tristan et Yseult est l'image édulcorée d'un *geis* primitif lancé par Yseult pour obliger Tristan à l'aimer.<sup>24</sup> » Jean Markale considère que le *geis* est remplacé par le philtre, dans les textes français, « par mégarde » ; nous croyons que c'est plus qu'une inattention de Béroul ou de Thomas : ils veulent nous convaincre, car à l'époque où l'amour-passion triomphe de tout, et se convertit en fatalité, le femme s'attire l'amour de l'homme grâce à la beauté et à ses vertus. Et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle elle est enserrée dans la « chambres des dames » : parce qu'elle constitue un autre danger, à savoir une tentation, une provocation.

Vrai est aussi qu'Yseut n'est pas uniquement le parangon de toutes les vertus ; elle est très lucide, a l'esprit pratique et consolide le préjugé de la ruse féminine.

Voici comment elle répond à la révolte de Brangien qui s'adresse à sa reine comme à la dernière des femmes (v. 1504-1512 ; 1545-1551 ; 1553-1570) en lui reprochant son adultère et en en suggérant sa punition<sup>25</sup> :

L'en ne poet estre plus traïz  
Que par privez e par nuïrriz.  
Quant li privez le conseil set,  
Traïr le peut, sëil le het.  
Brengevein, qui mun estre savez,

---

<sup>23</sup> Pour les mêmes raisons, la religion (ou tout simplement la coutume) plus tard et jusqu'à nos jours, demandera que les cheveux soient cachés sous des fichus (dans les églises), sous des voiles (partout, dans le monde musulman).

<sup>24</sup> MARKALE J., *op. cit.*, p. 99.

<sup>25</sup> Le nez tranché paraît en effet être la punition de l'adultère (voir le Lai de *Bisclavret* de Marie de France), visible dans la descendance de filles qui naissent *esnasées*.

Se vus plaïst, hunir me poez ;  
Mais ço vus ert grant reprover,  
Quant vus m'avez a conseiller,  
Se nun conseil e mun segrei  
Par ire descovrez al rei.  
D'autre part jo l'ai fait par vus :  
Mal ne deit aveir entre nus.  
Nostre curuz a ren n'amunte :  
Unques nel fiz pur vostre hunte,  
Mais pur grant ben e pur honor.  
Pardunez moi vostre haür.  
De quei serez vus avancee  
Quant vers lu rei ere empeiree ?  
Certes el men empirement  
Nen ert le vostre amendement ;  
Mais si par vus sui avilee,  
Mains serez preisee e amee,  
Car itel vus purra loer  
Qui nel fet fors pur vus blasmer ;  
Vous en serez milz mesprisee  
De tute la gent enseignee  
E perdu en avrez m'amur  
E l'amisté de mon seingnur... »  
(Thomas, v. 1449-1476)

La ruse féminine est illustrée brillamment (par Béroul) qui permet de mentir *et* dire la vérité en même temps : voir le serment de la reine au gué du Mal Pas (v. 4168-4185).

**Les humbles** ne sont pas vils<sup>26</sup>. Chez Thomas, il y a énumération de ceux qui s'occupent des besognes en assurant la bonne marche de la vie au château et qui accompagnent le cortège pour en assurer le confort : serviteurs, valets, maîtres de meutes et courriers, cuisiniers et rabatteurs, maréchaux et fourriers, palefrois, lavandières, chambrières ordinaires (v. 1221-1240). Il se donne la peine d'expliquer les besognes de ces dernières :

« Ki servent del furain mester,  
Del liz aturner, des halcer,  
Des dras custre, des chiés laver,  
Des altres choses aprester. » (Thomas, v. 1236-1240)

---

<sup>26</sup> Cf. BÉROUL, introduction citée, p. X-XI.

Vils sont seulement les ennemis de l'amour : le forestier qui dénonce les amants, le nain qui épie, trahit et sait trop de choses (les secrets du ciel, l'astrologie) et les lépreux lubriques.

Poussé par le désir de toucher la récompense offerte par Marc :

« Li forestiers grant erre acort,  
Qar bien oï avoit le ban  
Que l'en avoit fait de Tristan :  
Cil qui au roi en diroit voir  
Asez aroit de son avoir. » (Béroul, v. 1830-1834)

Fort de son ascendant sur le roi, en tant que détenteur du secret, il ose rabrouer le roi :

« Vien tost : ja seron d'eus vengiez.  
Rois, s'or n'en pren aspre venjance,  
N'as droit en terre, sanz doutance. » (Béroul, v. 1876-1878)

Thomas introduit dans son roman les marchands norvégiens richement vêtus qui ne détonnent pas dans la ville de Londres pour assurer un déguisement adéquat à Tristan et à Kaherdin, et de ce point de vue le souci du réalisme est frappant ; quant à l'éloge de Londres et de ses gens, il me semble normal, venant de cet auteur.

« Lundres est mult riche cité,  
Meliure n'ad en cristienté,  
Melz guarnie de gent aisie.  
Mult aiment lergesce e honur ;  
Cunteinent sei par grant baldur. » (Thomas, v. 2651-2656)

**Les ermites** ayant choisi « le désert » (*erenum*), la forêt (qui n'était en fait point déserte, mais échappait aux codes stricts des espaces organisés), sont des personnages omniprésents dans la littérature courtoise et assurent le lien entre le monde de l'ordre et celui du désordre. Jacques Le Goff<sup>27</sup> en énumère les caractéristiques : la parenté de l'ermite avec un homme sauvage (le port d'une peau de mouton), la popularité (on vient se confesser, chercher bénédiction ou guérison), il est fréquenté par de hauts personnages qui cherchent conseil (roi, chevaliers, reine) et il côtoie des hors-la-loi. Cette migration d'hommes cherchant la solitude loin du « siècle » est attestée dans le second quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Indifféremment

---

<sup>27</sup> L'imaginaire médiéval, op. cit., p. 72.

<sup>28</sup> Dans le cartulaire de Sainte-Foy de Conques pour l'année 1065 ; cf. LE GOFF J., *op. cit.*, p. 68.

de leurs raisons (on y voit le désir d'une libération des contraintes, des rituels, de la promiscuité domestique et un désir d'envisager les fautes avec indulgence, de vivre dans l'intimité)<sup>29</sup>, l'ermite Ogrin, en l'occurrence, fait figure à part, singulière. La première rencontre de l'ermite en est une conforme aux préceptes de l'Église (il fait allusion à la dâù\*jukrésurrection de Lazare, au péché et au refus de repentir – Jean XI, 1-45, texte lu le vendredi après le quatrième dimanche de Carême<sup>30</sup>). Ce qui étonne, c'est le conseil qu'il donne au couple de mentir :

« Tristan, roïne, or escoutez  
Un petitet, si m'entendez.  
Por honte oster et mal covrir,  
Doit un on poi par bel mentir. »  
(Bérout, v. 2324-2327)

C'est Ogrin qui se charge d'écrire la lettre au roi, dictée par Tristan (v. 2401-2406) et, plus encore, c'est lui qui va acheter les habits de la reine pour la rendre (plus que) présentable à la cour.

Au Mont-Saint-Michel, il achète des habits somptueux (sans que l'auteur nous donne la moindre indication de quel argent) (v. 2705-2716), pour assurer la réintégration de la reine dans le social.

L'attitude de l'ermite ne semble pas influencer sur l'opinion des gens quant à son rôle : la réintégration du monde de l'ordre est une nécessité, la place de la reine est auprès de son roi, celle de Tristan au rang des chevaliers (même si dans un autre pays, comme le lui suggère Ogrin), le sacrifice de la passion en étant le prix à payer.

L'absence de ce personnage, chez Thomas, s'explique par la prééminence du milieu aristocratique. Tristan n'a plus besoin d'un conseiller ou d'un confesseur, leur place est prise par l'ami, Kaherdin.

**La lèpre** est une réalité au moyen âge ; quant à savoir ce qu'elle est, c'est une question difficile puisqu'on regroupe sous ce nom d'autres maladies de la peau<sup>31</sup> et permet d'en assimiler le feu à celui de la luxure<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> Cf. ARIÈS Ph. et DUBY G., *op. cit.*, p. 312-313 ; 513-514.

<sup>30</sup> Cf. WALTER Ph., *Le Gant de Verre*, *op. cit.*, p. 78-79.

<sup>31</sup> La lèpre – thiriasis, la lèpre léonine, la lèpre – alopecie, la lèpre éléphantiasis, dans le texte médical *Flus medicinae vel regimen sanitatis Salernitatum* (XI<sup>e</sup> siècle). Cf. WALTER Ph., *op. cit.*, p. 221.

Hildegarde de Bingen (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>33</sup> attribue cette maladie à plusieurs causes (la nourriture riche en viandes, lait, vin fort, la chair épaisse des coléreux dont le sang se rassemble autour du foie et, naturellement, le goût du plaisir qui met le sang en ébullition) et y suggère des remèdes.

Le personnage du lépreux est nécessaire dans l'économie de *Tristan en Yseut* (de Béroul plus que de Thomas), il permet à l'auteur de suggérer une punition, plus grave que le bûcher même, du péché de la reine. Répugnants et lubriques, les lépreux éveillent le dégoût (« Ainz ne vēistes tant si lait, / Ne si boçu ne si desfait », Béroul, v. 1135-1136) et la frayeur :

« Veez : j'ai ci compaignon cent.  
Yseut nos done, s'ert comune.  
Poir fin dame n'ot mais une.  
Sire, en nos a si grant ardor  
Soz ciel n'a dame qui un jor  
Peüst souffrir nostre convers. » (Béroul, v. 1166-1171)

Ils tiennent les autres à l'écart en annonçant leur présence à l'aide d'une crécelle (« Chascun tenoit sa tartarie », (Béroul, v. 1137)). Le déguisement de Tristan est possible et plausible (habits pauvres, v. 3538-3550, béquille) et lui permet de se défendre (avec agressivité, v. 3619-3632) ; chez Thomas, il porte, près de l'entrée à la cour, un hanap de bois madré que la reine lui avait donné dans lequel il place une grosse bille de buis, en se façonnant une cliquette (v. 1784-1788), ce qui assure sa reconnaissance par Yseut.

### III. La vie au château. Us et coutumes

Ce que les auteurs veulent surtout mettre en relief, c'est le luxe à la cour, manifesté dans les vêtements, les fêtes, les déplacements en cortège. On n'insiste pas sur la nourriture ou le vin que l'on sous-entend aussi riches, peut-être parce que ceux-ci appartiennent au privé ; celui qu'il s'agit d'éblouir pour affirmer sa supériorité, c'est le public.

---

<sup>32</sup> La lèpre est une maladie vénérienne dans la médecine médiévale, confondue avec la syphilis. Cf. *ibidem*, p. 222. Les lépreux sont les enfants d'époux qui ont eu des relations sexuelles pendant la menstruation de la femme. Cf. LE GOFF J., *op. cit.*, p. 124.

<sup>33</sup> *Les Causes et les remèdes* (traduit du latin par P. Monat), Grenoble, J. Million, 1997, p. 185-186.

**Le vêtement**, signe et symbole « marque les étapes de la vie, [il] contribue à la construction de la personnalité, il affine l'écart entre les sexes<sup>34</sup> » et entre les conditions sociales.

Quelle différence entre les vêtements de Tristan déguisé en lépreux (« Une chape de burel », sans chemise, sa cotte en bureau grossier, bottes rapiécées, Bérout, v. 3540-3544) et son attirail de chevalier (« Cote, sele, destrier et targe / Out couvert d'une noire sarge » et il porte au bout de sa lance l'enseigne que sa dame lui a donnée, Bérout, v. 3969-3974).

Certaines pièces de vêtement sont communes aux hommes et aux femmes, comme la chemise ; celle des femmes est plissée, blanche, brodée, longue. Bérout, en représentant les amants endormis précise :

« Sa chemise out Yseut vestue :  
Së ele fust icel jor nue,  
Mervelles lor fust meschoit. » (Bérout, v. 1780-1782)

« Les braies sont la seule pièce du costume uniquement réservée aux hommes. C'est un caleçon de toile fine, dont les jambes droites, bouffantes ou plissées, descendent jusqu'aux chevilles », « retenues à la taille par une ceinture<sup>35</sup> » (« Et Tristan ses braies ravoit », Bérout, v. 1783).

Le peuple peut admirer, lors des fêtes (l'entrée de la reine à Saint-Samson, son retour de la forêt du Morrois) la splendeur du cortège (v. 2946-2953).

Bérout insiste aussi sur les riches vêtements qu'Ogrin achète pour la reine, pour qu'ils symbolisent aussi son rang et que soit marquée la distance entre la vie pleine de privations et l'anonymat dans la forêt et l'éclat et le rôle essentiel que la reine doit jouer à la cour :

« Li hermites en vet au Mont  
Por les richeces qui la sont.  
Après achete *ver et gris*  
Dras de soïe et porpre bis,  
Escarlates et blanc chaisil,  
Assez plus blanc que flor de lil  
Et palefroï souef anblant,  
Bien atorné d'or flamboiant ;  
Ogrins l'ermite tanta achate

---

<sup>34</sup> Cf. ARIÈS Ph. et DUBY G., *op. cit.*, p. 563-567.

<sup>35</sup> PASTOUREAU M., *op. cit.*, p. 95.



Et tant acroit et tant barate,  
Pailes, vairs et gris et hermine  
Que richement vers la roïne. »  
(Béroul, v. 2705-2716)<sup>36</sup>

En décrivant le cortège de la reine que Tristan et Kaherdin épient du haut d'un « chasne », Thomas n'entre pas dans les détails mais nous assure que ce dernier, Kaherdin, en est ébloui par le faste et la richesse (Thomas, v. 1230-1240).

**La fête**, « repère et point fixe dans le temps et l'espace<sup>37</sup> », chez Béroul et Thomas, est surtout illustrée par la noce ou par les retrouvailles ; Tristan épouse Yseut aux Blanches Mains : après la messe, dite par le chapelain, et le service conforme à « l'ordre de Sainte Eglise », c'est la fête :

« Puis vont cum a feste mangier  
E enaprès esbanier  
A quintaines e as cembeles,  
As gavelocs e as rosels,  
A palastres, as eschermiers,  
A gieus de plusurs aatiens. » (Thomas, v. 429-434)

Signes de contentement, sinon de joie pour avoir récupéré Yseut, les « bons faits » du roi sont de mise (largesse attendue, anticipée) :

« Le jor franchi li rois cent sers  
Et donna armes et haubers  
A vint danze aus qu'il adouba. » (Béroul, v. 2979-2981)

À côté des joutes, lors des tournois, des compétitions sportives, **la chasse** occupe une place importante parmi les occupations des chevaliers ; Tristan est un excellent archer (« l'arc qui ne faut », Béroul, v. 1726-1728 et 1729-1774, n'est plus un objet magique, mais une ingénieuse invention technologique qui rehausse la crédibilité<sup>38</sup>) et un bon chasseur (Béroul, v. 1253-1276).

**Le philtre**, symbole de la fatalité et de l'impulsion irrésistible de la passion, est également lié aux pratiques magiques des Irlandaises (reconnues comme magiciennes), mais peut également continuer une tradition, celle des

---

<sup>36</sup> Voir encore, pour les vêtements de la reine, BÉROUL, v. 3875-3883 ; ceux des gens de la cour, v. 4045-4070 ; ceux du roi, v. 1955-1957 etc.

<sup>37</sup> GUYONVARCH Ch.-J., LE ROUX F., *Les fêtes cultiques*, Rennes, Édilarge S.A., eds. Ouest-France, 1995, p. 9.

<sup>38</sup> WALTER Ph., *Le Gant de Verre, op. cit.*, p. 286-287, renvoie à Nemrod, *L'Exode*, 10, 8-10.

incantations des herboristes (les herbes de la Saint-Jean) ou du *pharmakon* des Grecs de l'antiquité ou encore les philtres d'amour des *Idylles* de Théocrite (III<sup>e</sup> s. av. J.-Ch.), de l'*Odyssée* (Circé), de l'*Énéide* de Virgile (IV, v. 515) etc.<sup>39</sup>

Béroul se fait un devoir de rappeler le philtre au moment de la séparation des amants, pour l'expliquer et justifier leur conduite :

« Seignors, du vin de quoi il burent  
Avez oï porquoi il furent  
En si grant paine lonc tens mis,  
Mais ne savez, ce m'est avis  
A combien fu determinez  
Li lovendrincs, li vins herbez.  
La mere Yseut, qui le bolli,  
Por Marc le fit et por sa fille.  
Autre en prova, qui s'en essille.  
Tant com durerent li troi an,  
Out li vins si soupris Tristan  
Et la roïne ensemble o lui  
Que chascun disoit : 'Las n'en sui.' » (Béroul, v. 2107-2120)

Béroul mentionne jusqu'à la fête de Saint-Jean :

« L'endemain de la saint Jehan,  
Acomplï furent li troi an  
Que cil vin fu determinez. » (Béroul, v. 2121-2123)

### Vérité/mensonge

Un des principes de la courtoisie, qui n'est pas exprimé explicitement mais en sous-tend quelques autres (loyauté, fidélité), c'est la **vérité**. Mais le **mensonge** acquiert un statut d'honorabilité chez Béroul quand il devient le moyen de sauver la reine. Yseut, esprit pratique et rusé, d'ailleurs comme nous l'avons montré, n'hésite pas à user du mensonge pour tromper Marc et tous les autres et se sauver : elle transmet à Tristan, par Périnis, toutes les indications de la mise en place du piège tendu à la naïveté des autres (Marc en premier) :

« Di li quë il il set bien marchés,  
Au chief des planches, au Mal Pas :  
Ge sollé ja un poi mes dras.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 125-151.

Sor la mote, el chief de la planche,  
Un poi deça la Lande Blanche,  
Soit revestuz de draz de ladre.  
Un henap port o soi de madre,  
Un botele ait dedesoz  
O coroié atachié par noz ;  
A l'autre main tienge un puiot.  
Si aprengé de tel tripot :  
Au terme ert sor la mote assis,  
Ja set assez bociez son vis ;  
Port le henap devant son front.  
A ceus qui iluec passeront,  
Demant l'aumosne simplement.  
Il li dorront or et argent.  
Gart moi l'argent, tant que le voie  
Priveement, en chambre coie. »  
(Béroul, v. 3266-3284)

L'« escondit » de la reine, pour dangereux qu'il soit, parce que le ciel est censé punir le parjure, est absolument nécessaire ; la mise en scène organisée est là pour éviter le parjure : le mensonge prendra le visage de la vérité (« ... entre mes cuises n'entra home / Fort le ladre qui fist soi some, / Qui me porta outre le guez, / Et li rois Marc mes esposez », Béroul, v. 4174-4177). Une fois encore le paraître va se substituer à l'être. Disons aussi que c'est un mensonge bénéfique qui place la passion par-delà le bien et le mal<sup>40</sup>. Le mensonge de l'autre Yseut, en échange, est, lui, maléfique puisqu'il entraîne la mort de Tristan. On peut comprendre cette femme bafouée, poussée par la jalousie, sans l'excuser pour autant. Occasion aussi, pour Thomas de s'introduire, comme tant de fois, dans le texte, et de cautionner tout un chacun contre la femme en général :

« Ire de femme est a duter,  
Mult s'en deit chaschuns hum garder,  
Car le u plus amé avra  
Iluc plus tost se vengera.  
Cum de leger vent lur amur,  
De leger revent lur haür ; »  
(Thomas, v. 2595-2599)

---

<sup>40</sup> « Elle ne ment pas à Dieu, qui n'est pas dupe : elle ne ment qu'aux hommes qui ont la sottise de prendre le discours à la lettre », PAYEN J.-C., *op. cit.*, p. X-XI.

On peut y voir, comme le fait Jean Markale<sup>41</sup>, un état d'esprit calqué sur la légende grecque de Thésée rentrant à Athènes, mais je pense que c'est surtout la constatation d'une attitude psychologiquement conforme à la réalité.

Sur la toile de fond du tableau que nous envisageons se profilent quelques personnages maléfiques qui sont là pour assurer l'équilibre car, conformément à la conception manichéenne bien ancrée dans les esprits, le bien ne saurait exister sans le mal, que ce soit pour le mettre davantage en relief, ou pour assurer l'intérêt rebondissant du récit.

Un de ces personnages est **le nain**, dont le prototype peut être un roi nain celtique<sup>42</sup>.

Le nain Frocin, bossu, fourbe, est un érudit au savoir maléfique :

« Oiez du nain boçu Frocin.  
Fors estoit, si gardoit en ler,  
Vit Orient et Lucifer.  
Des estoiles le cors savoit.  
Les sept planestres devoit.  
Il savait bien quë ert a estre.  
Qant il oiet un enfant nestre,  
Li poinz contoit tot de sa vie.  
Li nains Frocins, plains de voidie,  
Mot se penout de cel deçoivre  
Qui de s'ame le feroit soivre. »  
(Béroul, v. 296-306)

Au nain s'ajoutent les lauzengiers, les trois félons, flatteurs et calomnieux, ne poursuivant que leur propre bien en faisant le mal. Marc en est conscient et compte sur le retour de Tristan qui le débarrasserait d'eux :

« ... Amie,  
J'ai trois felons d'ancesorie  
Qui heent mon amendement.  
Mais sē encor nes en desment,  
Que nes enchaz fors de ma terre,  
Li fel ne crient mais ma gerre.

---

<sup>41</sup> *L'épopée celtique en Bretagne*, Paris, Payot, 1985 (1971), p. 219.

<sup>42</sup> HARWARD V.J. Jr., *The dwarfs of Arthurian Romance and Celtic tradition*, Leiden, E. J. Brill, 1958, p. 5. Voir aussi p. 67-119.

.....  
N'ai mais cure de lor marchié.  
Prochainement s'en vendra :  
Des trois felons me vengera.  
Par lui seront encor pendu. »  
(Béroul, v. 3158-3162 ; 3168-3171)

**Le jugement** du roi est expéditif ; quand les amants sont découverts, il se voit obligé de les punir. Il ne s'agit pourtant pas de l'ordalie irrationnelle (eau bouillante, fer rouge, duel des champions), mais de l'*escondit* (serment<sup>43</sup>), du bannissement (Tristan) ou, ce qui étonne, le bûcher, qui effraie ; Yseut, à Tristan (dans l'épisode du pin et de la fontaine) :

« S'un mot en puet li rois oïr  
Que nos fusons ça asemblé,  
Il me ferait ardoir en ré. » (Béroul, v. 169-171)

C'est Marc lui-même qui perd la tête de fureur (« Li rois fu mot fel et engrés », Béroul, v. 836) et ordonne qu'on dresse le bûcher, en s'y impliquant effectivement :

« Li rois commande espine querre  
Et une fosse faire en terre.  
Li rois, tranchanz, demaintenant  
Par tot fait querre les sarmenz  
Et assembler o les espines  
Aubes et noires o racines. » (Béroul, v. 841-846)

## Conclusions

Il n'est pas étonnant que les historiens prennent grand nombre d'informations aux œuvres médiévales : au-delà du merveilleux, de l'hyperbole, du pathétique, le réel s'institue comme nécessité de l'art de narrer, non seulement pour en assurer la crédibilité (ce qui deviendra dominant au XVI<sup>e</sup> siècle), mais parce que la fable ne saurait fonctionner en son absence, elle en a besoin comme d'un point d'ancrage.

Pour instituer le jeu de l'être et du paraître, les auteurs usent volontiers de la parole (les mots couverts des amants épiés par Marc, le mensonge d'Ogrin pour assurer la réconciliation, l'ambiguïté du discours

---

<sup>43</sup> Voir encore WALTER Ph., *Le Gant de Verre, op. cit.*, p. 179-185.

d'Yseut au Mal Pas et des noms : Yseut la Blonde / Yseut aux Blanches Mains ; Tristan / Tristan le Nain<sup>44</sup>).

Mais le réel agit le plus efficacement dans l'analyse psychologique donnée surtout par Thomas ; Bérout en a fait une tentative en présentant Yseut et Brengain se confronter.

Thomas fait de Tristan son porte-parole quand il explique cruellement à Yseut aux Blanches Mains pourquoi il l'a choisie pour substitut de l'autre (v. 83-109), qu'il lui découvre ses doutes sur l'amour de son Yseut (v. 117-143) ; Thomas développe toute une casuistique (v. 189-239) et il s'insinue dans son récit par sa voix propre qui explique la décision de Tristan (v. 235-271), définit la nature des hommes (Thomas, « De nature sunt si changable / Lor mal us ne poent laissier / Mais le buen us püent changer », v. 288-290) et donne le masochisme pour raison de Tristan d'épouser cette autre Yseut, raison qu'il généralise (v. 375-396) ; il décrit la chasteté masochiste de Tristan qui s'oppose au désir de toucher à Yseut aux Blanches Mains (Thomas, v. 625-640 et 657-674).

Thomas analyse longuement (dans le manuscrit de Turin) les bases psychologiques et les causes de quatre destins gâchés, pour faciliter, probablement la compréhension de tout un chacun et instituer son rôle d'auteur omniscient (Thomas, v. 1009-1090).

Ce que le lecteur moderne trouve dans les œuvres littéraires médiévales, les *Tristan* en l'occurrence, c'est une correction de l'histoire par l'intégration de cette part de rêve, de chimérique qui enrichit, plus que nos connaissances, notre perception et notre sensibilité.

VOICHIȚA-MARIA SASU

UNIVERSITÉ BABEȘ-BOLYAI DE CLUJ-NAPOCA  
ROUMANIE

---

<sup>44</sup> Cf. WALTER Ph., *Le Gant de Verre*, *op. cit.*, p. 108 ; PAYEN J.-C., *op. cit.*, p. XVIII.